

Intervention de la CGT à la Conférence Régionale Centre-Val de Loire de la Santé et de l'Autonomie. Lors de la plénière du 7 décembre 2017

La lecture du Cadre d'Orientation Stratégique (C.O.S) fixé pour élaborer le futur Plan Régional Santé (P.R.S) interpelle et suscite quelques réactions de la part de la CGT au regard des réalités de terrain vécues par les populations et les professionnels de santé suite à la mise en place des précédents plans et des orientations des politiques de santé.

Il est annoncé que le P.R.S a l'objectif de définir une politique de santé adaptée aux caractéristiques de ses différents territoires et aux besoins de la population en prenant en compte l'histoire, les atouts de la région et le bilan du précédent P.R.S. De cette façon le C.O.S garantira la continuité de la politique de santé menée.

La continuité d'une politique qui s'illustre par les fermetures de lits, de services et des suppressions de postes massives dans la fonction publique hospitalière et une diminution drastique des médecins généralistes qui a pour conséquence d'éloigner des parties de plus en plus importantes de la populations à l'accès aux soins.

Comment l'Agence Régionale Santé peut-elle envisager et prétendre construire une vision régionale, stratégique et partagée alors que les décisions prises sèment le stress et désespoir chez les soignants de l'agent au médecin hospitalier, que les médecins de ville sont saturés et que le parcours de santé du patient s'apparente plus à un parcours du combattant semé d'embûches?

Comment peut-elle vouloir réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins en détruisant le service public pivot de l'organisation des soins construit sur des valeurs d'égalité d'accès et de permanence des soins sur tous les territoires quelques soient les conditions sociales, environnementales et économiques ?

Un bel exemple est celui de la fermeture de la maternité de Pithiviers prise par l'ARS alors que le bassin de vie est constitué de populations dans des difficultés sociales importantes auxquelles se rajouteront l'éloignement d'accès à une maternité dans un premier temps et peut être à d'autres services dans l'avenir. Ce sont dans les zones classées prioritaires que des services publics de soins sont supprimés ou menacés comme à Châteaudun, Amboise, Vendôme, Vierzon, Chinon, Le Blanc et la liste n'est pas exhaustive...

Dans les fiches de projets du prochain Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) une diminution d'implantation de sites est programmée dans pratiquement tous les domaines qu'il s'agisse de la médecine, chirurgie, obstétrique, de l'hospitalisation de jour, de l'hospitalisation à domicile ou de Soins de Suite et de Réadaptation. Combien de structures de soins au plus près des populations vont être condamnées à la fermeture ? Combien de personnes vont se retrouvées encore plus isolées et démunies pour accéder aux soins?

Quelle réflexion éthique et affirmation de valeurs partagées peut-il y avoir quand prédomine les contraintes budgétaires plus que les réponses aux besoins des populations ? La seule éthique qui subsiste c'est celle de l'argent, de la productivité devant toute considération d'une qualité de soin dans une dimension de relation humaine respectueuse de la dignité des personnes.

Quand les politiques de santé ne sont plus définies au regard des réponses nécessaires pour satisfaire les besoins de santé des populations mais qu'elles sont déterminées dans une logique de baisse drastique des financements publics dans une enveloppe budgétaire restreinte il ne peut plus y avoir de réponses adaptées dans le cadre de l'intérêt général.

Toutes ces orientations derrière un langage d'optimisation, d'efficience, de pertinence, de mutualisation, de regroupement, de centralisation au sein des Groupements Hospitaliers de Territoire vont dans le sens d'une restriction des moyens budgétaires donc humains et matériels face aux besoins de santé grandissants des populations.

De même le numéris clausus a créé la pénurie médicale. Celle-ci est devenue le prétexte pour fermer des services de soins et instaurer une dérive dangereuse du transfert du médical vers le paramédical comme la pratique avancée infirmière qui participe à la déqualification des soins.

Le problème est de faire croire que la santé n'est qu'un coût pour la société alors que ce qui est présenté comme des dépenses sont des investissements importants pour l'avenir. Ils sont pourvoyeurs de travail, d'emplois et pas seulement dans la santé mais aussi dans l'industrie de fabrication de matériels médicaux courants et de haute technologie sans parler de l'industrie pharmaceutique.

Par contre la volonté de maîtriser le dérapage mercantile de la production de médicaments pourrait réellement se mettre en place par une maîtrise publique de cette production pour préserver l'intérêt général et éviter les scandales comme le médiateur.

Si les déterminants de santé reposent essentiellement sur les réponses inhérentes aux déterminants sociaux alors il faut tourner le dos aux politiques libérales actuelles génératrices d'exclusion sociale par l'explosion du chômage dues aux délocalisations massives des productions, par la baisse généralisée des salaires et la diminution des droits des salariés aboutissant à une insécurité sociale. Les dégâts occasionnés sont énormes et se répercutent directement sur la santé des populations.

Pour la CGT, il faut inverser les choix actuels en finir avec les politiques d'austérité et de casse de notre de santé et de protection sociale en abolissant la T2A, la loi HPST et la loi dite de modernisation de notre de système de santé afin de répondre aux besoins de proximité de médecin et de services de soins exprimés dans l'enquête réalisée par la CRSA.

Il est indispensable de renforcer la solidarité pour garantir à tous les moyens de vivre dignement par une couverture totale des risques inhérents à la vie de la naissance à la mort.

Il faut moderniser, élargir et renforcer les champs et moyens d'intervention de la sécurité sociale. Il faut augmenter la cotisation sociale qui n'est pas une charge mais un moyen considérable d'investissement dans l'avenir, indispensable dans la solidarité et dans une couverture maladie universelle. Il faut en démocratiser la gestion par l'élection au suffrage universel des administrateurs des caisses représentants syndicaux des assurés sociaux élus par les usagers.

La CGT soutient les luttes en cours pour sauvegarder les établissements et services publics qui constituent le pivot central de l'organisation du système de santé publique. Après les manifestations qui ont eu lieu hier dans les départements de la région, elle invite les usagers, l'ensemble des professionnels de santé à amplifier les

mobilisations pour combattre la casse et reconstruire une sécurité sociale universelle, solidaire plus forte afin de répondre à la totalité des besoins.

Alain BORG mandaté par le Comité régional CGT Centre Val de Loire à la CRSA